

Coss infos



Rendez-vous le 28 mai pour parler de chien!

Par
Claude-Alain Monnard

Depuis quelques années, des affaires où il est question de chiens ont défrayé la chronique et suscité de l'émoi et des débats dans la société. Une prise de conscience a eu lieu, des cours sont donnés, des modifications légales sont survenues et concernent tous les (actuels/futurs) détenteurs de chiens. Un cadre légal a été mis en place, par l'introduction de deux lois, une fédérale et une cantonale.

La première, fédérale, pose des principes de formation, tant au niveau des détenteurs que des éducateurs canins, (but: protection des animaux) et la seconde, cantonale, fixe des mesures préventives et répressives face aux chiens potentiellement dangereux ou dangereux. (but: protection des humains et de la faune).

Une séance d'information relative à ces nouveautés touchant la problématique canine ainsi que les droits et les obligations des détenteurs et propriétaires de chien aura lieu **jeudi 28 mai 2009 à l'Aula du PAM, à 19h45**. Organisée par la commune de Cossonay et la Société Cynologique du Mauremont Cossonay (SCMC), cette conférence est ouverte à l'ensemble de la population intéressée. Elle sera animée par François Bezençon, délégué à la coordination et responsable du Bureau d'Intégration Canine à la Commune de Lausanne.

Contenu de la conférence

Selon Danièle Jordan et Murielle Bérod, toutes deux membres du comité de la SCMC l'exposé de François Bezençon aura pour thème essentiel la loi cantonale sur la police des chiens et son règlement d'application dont le but est de protéger les personnes et les animaux des agressions canines par des mesures préventives et répressives.

Il évoquera aussi les races «listées», les chiens considérés comme dangereux, les tests de conduite, d'obéissance et de maîtrise (TCOM), les diverses procédures administratives, les cours qu'il est possible de suivre. Il sera également question des besoins physiques et physiologiques des chiens, notions qu'il vaut la peine de rappé-

ler. Enfin, le conférencier répondra aux diverses questions que le public posera.

«Mon animal, j'en prends soin»

Cette brochure de l'Office vétérinaire fédéral précise que notre pays recense près d'un demi-million de chiens qui descendent tous du loup et ont conservé de nombreuses caractéristiques de leur ancêtre. Extrêmement sociaux, ils ont l'habitude de vivre en meute au sein de laquelle ils se sentent plus forts, qu'il s'agisse de congénères ou de leur famille d'accueil. Dès lors, il est essentiel qu'ils les côtoient dès leur plus jeune âge. Cela représente la seule



manière pour les chiens de les identifier comme des partenaires sociaux. Le «meilleur ami de l'homme» a besoin de beaucoup d'exercices et doit être sorti quotidiennement. Le jeune animal aime jouer surtout avec les membres de la meute.

L'achat ou l'acquisition d'un chien demande réflexion. *En effet, il n'est pas un jouet, mais un animal de compagnie qui demande du temps et un gros investissement personnel. Nous devons vraiment nous en occuper de manière optimale!* ajoute Murielle Berod. *Dans ce sens, l'obligation de suivre des cours pratiques et théoriques afin d'acquérir les connaissances cynologiques de base sont une bonne chose!* complète Danièle Jordan.

Les comportements à risque

Fixer du regard, grogner, montrer les dents, hérissier le poil ou se raidir sont des menaces; elles précèdent l'attaque. Pincer et mordre sont des attaques. Ces comportements font partie du répertoire normal du langage du chien. Toutefois, ils peuvent être le

signe d'un risque accru ou même d'un danger imminent. *Dans de tels cas, si le détenteur ou le propriétaire est pris de court, il doit impérativement demander conseil à un vétérinaire ou à un éducateur canin breveté.*

Les situations à risque

L'enfant court un risque deux fois plus élevé que l'adulte d'être hospitalisé suite à une morsure. La plupart des accidents ont lieu lorsqu'un chien et un enfant sont laissés sans surveillance. Dans la majorité des cas, l'enfant est mordu par un chien qu'il connaît, et le plus souvent à la tête. Certains chiens s'élancent à la rencontre de cyclistes, de joggeurs ou de promeneurs. Ils les poursuivent ou les forcent à s'arrêter. Même s'il est explicable, ce comportement est source de désagréments, voire d'accidents. De plus, de nombreuses personnes ont peur et l'attitude de l'animal aggrave la situation.

Enfin, des conflits entre chiens peuvent subvenir. Ces derniers gèrent en général eux-mêmes les contacts sociaux. Et parfois les propriétaires se font mordre s'ils veulent tenter de reprendre le contrôle de la situation.

À propos de la SCMC

Mes interlocutrices évoquent la bonne santé du club. La passion guide les monitrices dans leurs diverses activités. Elles relèvent le plaisir qu'elles ont de travailler avec les chiens et les contacts qu'elles entretiennent avec les propriétaires. Avec la nouvelle réglementation, elles sont encore dans l'expectative des responsabilités qui vont leur incomber. *Nous allons devoir délivrer des attestations de compétences après 4 heures de cours théoriques et autant de cours pratiques. C'est court et délicat!*

Leur enseignement touche les enfants par l'intermédiaire du «Passeport Vacances». *Nous leur concoctons un petit programme d'éducation, de l'agility et nous avons introduit une formation «Prévention – Accidents – Morsures» qui apprend à réagir suivant les situations, à se comporter de manière correcte et à «lire un chien».* Pour cela, elles ont utilisé des animaux en peluche, des dessins et un chien «réel». Leur constat a été de

voir à quel point les enfants étaient au point, à l'inverse de certains parents un peu «largué»!

En conclusion

Pour Danièle Jordan, cette conférence tombe «à pic» pour les gens de la région. Elle devrait être suivie par le plus grand nombre, propriétaires, personnes intéressées par le sujet, mais aussi par les gens qui œuvrent de près ou de loin en relation avec les chiens. *Je pense par exemple au personnel des communes chargé d'enregistrer les animaux et qui doivent être aptes à donner des conseils et des informations.* Murielle Bérod estime qu'une telle séance animée par François Bezençon constitue un véritable cadeau. *Partager de bons moments avec son animal, améliorer sa relation et la communication avec lui ne peut qu'être positif pour tous!* ■

a) Chiens potentiellement dangereux (CPD)

Les chiens appartenant aux races American Staffordshire Terrier, American Pit Bull Terrier et Rottweiler, ainsi que ceux dont l'un des géniteurs est issu de l'une de ces races, sont considérés comme potentiellement dangereux.

b) Chiens dangereux

Sont considérés comme dangereux les chiens, toutes races confondues, ayant des antécédents avérés, ou qui présentent un comportement agressif supérieur à la norme. Les vétérinaires, les médecins, les administrations communales, les organes de police et les éducateurs canins sont tenus d'annoncer au Service des affaires vétérinaires les cas où un chien se serait montré dangereux ou aurait agressé.

c) Test de conduite, d'obéissance et de maîtrise (TCOM)

Il s'agit d'une évaluation destinée à mettre en évidence si un chien présente un risque d'agression effective ou s'il est sous contrôle de son détenteur. Il est effectué dans le cadre de la procédure destinée à délivrer une autorisation de détention d'un CPD ainsi que pour les chiens dangereux.

(Informations tirées du site www.vd.ch/scav). ■